

objet : Demande d'avis pour une extension de la zone de production de coquillages 44.04.33
n/réf : LER/MPL/15.166/Na
v/réf : votre courrier du 4 septembre 2015

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral
44616 Saint Nazaire

Nantes, le 21 septembre 2015

Dossier suivi par N. COCHENNEC-LAUREAU

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

Laboratoire côtier Environnement
Ressources / Morbihan - Pays de Loire

LER/MPL
12, rue des Résistants
CS 13102
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

LER/MPL
Rue de l'Île d'Yeu
BP 21105
44311 Nantes Cédex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

Messieurs,

Vous sollicitez l'avis de l'Ifremer pour une demande d'extension de la zone de production de coquillages du groupe 3 (huîtres et moules) 44.04.03 « Piriac - Lanséria » pour la pêche à pied par des pêcheurs professionnels. Cette demande, déposée par le COREPEM des Pays de la Loire, concerne une extension de 820 m² sur le secteur de la baie du Cabonnais jusqu'à la pointe de Sorloc.

Une étude sanitaire est prévue sur cette zone en 2016. Elle prendra en compte cette modification d'emprise et permettra de définir la qualité microbiologique de l'ensemble de ce secteur. Un avis ne pourra être donné qu'à l'issue de cette étude et de la présentation du rapport final prévu en début d'année 2017.

En souhaitant avoir répondu à votre attente, veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques BINOT,
Directeur du centre Atlantique

Copie :
ODE/UL
LER/MPL
Dossier